



fédération des conseils de parents d'élèves
des écoles publiques

Paris, le 13 novembre 2019

Monsieur Gérald DARMANIN,
Ministre de l'Action et des comptes
publics
Ministère de l'Economie et des Finances
139 rue de Bercy
75572 Paris cedex 12

SG/PD/NA/2019/2020/18

Objet : PLF 2020 : baisse du budget alloué aux fonds sociaux

Monsieur le ministre,

Par cette lettre, nous tenons à vous interpeller sur la baisse conséquente, de moitié, des fonds sociaux collégiens et lycéens projetés dans le Projet de Loi Finances 2020. De 59 millions d'euros à 30 millions d'euros, un retour à l'année 2012. Une précaution est donnée : avec le reliquat des fonds non utilisés le budget total atteindrait les 59 millions. Mais cette annonce n'est pas suffisante pour notre Fédération.

Par ailleurs, le dossier de presse du ministère de l'Education nationale dans sa partie « un budget qui accompagne tous les élèves vers la réussite » précise une enveloppe dédiée aux bourses et fonds sociaux de 809 millions d'euros, en hausse de 8 millions. Nous connaissons l'obligation d'augmenter le budget des bourses, les effectifs du second degré continuant à croître jusqu'en 2022, selon la DEPP. Le budget ainsi présenté ne nous rassure pas sur une véritable prise en considération de la réussite de tous les élèves, surtout si nous considérons le contexte de la prévention et de la lutte contre la pauvreté comme stratégie nationale.

La question des fonds sociaux collégiens et lycéens est complexe et dépasse une simple question de flux budgétaire. Comme première Fédération de parents d'élèves, nous militons pour une égalité des droits à la réussite de tous les élèves. La précarité, la fragilité financière, la pauvreté sont parmi les premières causes d'inégalités scolaires et de parcours discriminatoires. Nous savons comme il est parfois difficile de pouvoir dire que l'on a besoin d'aides financières pour son enfant, de se retrouver dans les méandres de la dématérialisation des démarches administratives, ou encore d'être celui qui ne part pas en voyage scolaire ou celle qui n'a pas le matériel demandé.

Nous constatons au quotidien le manque de personnels sanitaires et sociaux dans les établissements, la non convocation et la tenue des commissions afférentes, comme la difficulté à mener un travail partagé. Pour les équipes éducatives et comme pour les parents élus, il n'est pas évident d'œuvrer dans le quotidien, pour véritablement permettre la pleine utilisation de ces fonds et ainsi accompagner chaque jeune en difficulté immédiate dans sa scolarité.

.../...



fédération des conseils de parents d'élèves
des écoles publiques

Pour notre Fédération, cette situation n'est pas acceptable. Monsieur le Ministre, le budget dédié aux fonds sociaux ne doit pas être baissé. Il s'agit bien de trouver des solutions pour mettre en œuvre la pleine utilisation des fonds sociaux ; elle est un indicateur certain d'une politique visant la réussite de tous les élèves.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions Monsieur le ministre, de croire en notre engagement pour l'Ecole publique.

Carla DUGAULT
Co-présidente

Rodrigo ARENAS,
Co-président

Copies faites à

Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Education nationale
Christelle DUBOS, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé
Olivier NOBLECOURT, Délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté